

HYGIENE ET SECURITE

La fonction maintenance dans l'entreprise

A) La fonction sécurité dans l'entreprise

Le TS Maintenance doit être capable de :

- Repérer dans et hors de l'entreprise les instances et institutions impliquées dans le domaine de la sécurité.
Connaître l'état et l'évolution de la réglementation en hygiène et sécurité.

- Estimer les coûts de la « non sécurité ».
Coût humain/économique/organisationnel

- Intégrer la composante sécurité dans une démarche qualité.
Quelle place à la sécurité dans la politique qualité de l'entreprise ?

- Intégrer la sécurité dans le contexte de la sûreté de fonctionnement.
Sûreté de fonctionnement = sécurité + disponibilité
La politique globale visant à assurer une sûreté de fonctionnement optimale.

B) La fonction sécurité du Technicien Supérieur de Maintenance

1) Connaître les risques généraux et les nuisances.

Pour l'ensemble des **risques et nuisances**, il faut être capable de les **identifier**, les **évaluer** et de les **corriger** dans le cadre de ses fonctions.

Exemple :

Risque électrique : Risques liés au passage du courant électrique dans le corps humain.

Texte réglementaire : Décret du 14/11/1988 traitant de la protection des travailleurs dans les établissements qui mettent en œuvre des courants électriques.

Facteurs influents : Intensité, variation de la résistance du corps humain, durée de contact et trajet du courant.

Origine du risque : Contact direct/indirect avec le conducteur sous tension, électricité statique.

Protections ou moyens de préventions pour les risques de contact direct : Eloignement, obstacle, isolation et consignation avant intervention.

Protections ou moyens de préventions pour les risques de contact indirect : Inaccessibilité des masses, mise à la terre des masses.

Mesures à prendre en cas d'utilisations d'appareils électriques :

- Examen de l'état apparent du matériel
- Contrôle de la maintenance
- Usage conforme à l'utilisation prévue
- Utilisation obligatoire de la TBTS pour certains travaux
- Utilisation obligatoire de matériel « anti-déflagrant » en cas de risque d'incendie ou d'explosion

Autres risques liés au courant électrique :

Brûlure ou incendie par contact avec un conducteur chaud, Incendie ou explosion dus à un arc électrique.

2) Connaître les risques spécifiques liés aux machines et aux appareils

Etre capable, dans une situation donnée, de :

- Rechercher les textes réglementaires, norme ... en vigueur
- En extraire les points essentiels qui s'appliquent à la situation
- Proposer des solutions permettant d'assurer la sécurité des biens et des personnes

Textes réglementaires :

- Code du travail, article 233-84 à 233-107
- Décret du 15/07/1980
- Normes européenne EN 292-1 et 292-2
- ...

EN 292-1 : définition des principaux termes utilisés dans le domaine de la sécurité des machines

EN 292-2 : définition des notions de prévention intrinsèque, protection collective et protections individuelle.

Procédures de consignation et de sécurité :

Etre capable, dans une situation donnée d'intervention, de mettre en œuvre une procédure permettant l'intervention en toute sécurité pour le personnel et les biens.

3) Connaître les méthodologies d'analyse des risques professionnels

Etre capable, dans une situation donnée d'intervention, de mettre en œuvre une méthodologie d'analyse des risques potentiels d'accident, a priori et a posteriori.

Analyse « a priori » des risques : check-list, approche ergonomique

Analyse « a posteriori » des risques : arbre des causes (incident singulier), Diagramme Causes/Effets (incidents répétitifs)